



Communiqué de presse

Le 31 août 2017

Expérimentation de munitions sans plomb dans le Parc national : le démarrage de la phase de test sur le terrain

Dans le cadre du programme européen *Life Gypconnect*, l'établissement public du Parc national des Cévennes, en étroite collaboration avec la Fédération des chasseurs de la Lozère (FDC 48), a engagé fin 2016 une expérimentation sur l'utilisation de munitions sans plomb pour la chasse au grand gibier. Avec le démarrage de la saison de chasse, la phase de test sur le terrain commence.

Cette expérimentation concerne les saisons de chasse 2017-2018 et 2018-2019. Elle se déroule sur une zone test de 43 communes du territoire lozérien du Parc national : tous les chasseurs y ont été consultés et 51 se sont portés volontaires.

Les chasseurs volontaires sont tout d'abord conviés à des journées de réglage des armes au centre de tir de la FDC 48. Chacun alors se voit remettre 4 boîtes de balles « alternatives » à un coût réduit, adaptées à son arme et à son type de chasse (battue, approche...). Ces journées se font avec le soutien technique d'un expert balistique, Jean-Claude Tolphin, qui suit l'expérimentation. La première journée, le 24 août, a permis de régler une vingtaine d'armes et les autres volontaires sont attendus le 1er septembre.

Plusieurs mois ont été nécessaires pour identifier les calibres utilisés et proposer les munitions alternatives adaptées aux besoins des volontaires. Les premiers résultats de cette expérimentation sont attendus pour la fin de la saison de chasse 2017-2018.

Contacts

Parc national des Cévennes

Hervé Picq, technicien Connaissance et Veille du territoire, massif Causses-Gorges : 04 66 65 75 27
Maxime Redon, technicien Cynégétique : 04 66 49 53 37

Fédération départementale des chasseurs de Lozère

Evan Martin, agent technique : 04 66 65 75 85

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 938 km² et d'une aire d'adhésion de 2 035 km², répartis sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse
Catherine Dubois
04 66 49 53 48 – 06 99 76 20 20
catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais – 48400 Florac

